



**CAMPAGNE DE RECONSTITUTION DES
FONDS DU PARTENARIAT MONDIAL POUR
L'EDUCATION**

BRUXELLES, 26 juin 2014

ANNONCE DE CONTRIBUTIONS DU TCHAD

L'éducation constitue une priorité pour le Gouvernement qui, dans le Plan National de Développement, la Stratégie Intérimaire Pour l'Education et l'Alphabétisation et la feuille de route du Séminaire gouvernemental de redynamisation de l'éducation, a pris les engagements ci-après pour la période 2015-2018 :

SUR LE FINANCEMENT

- Accroître de 12% (en 2012) à 20% du budget national le financement intérieur destiné à l'éducation dont au moins 48% affecté à l'éducation de base (contre 39% en 2012) ;
- Consacrer des ressources à la prise en charge de l'éducation des groupes défavorisés et marginalisés notamment les filles, les enfants handicapés, ceux issus des milieux nomades, insulaires, réfugiés et déplacés.

SUR LES DONNEES ET LA REDDITION DES COMPTES

- Assurer, avec le budget national, le renforcement des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation et la mise en place d'un dispositif national d'évaluation des apprentissages ;
- Garantir la production à temps de données fiables incluant les questions de qualité et d'équité, les diffuser largement et régulièrement et communiquer à l'Institut des Statistiques de l'UNESCO ;
- Renforcer le pilotage du système par la décentralisation de la gestion en responsabilisant les écoles et inspections pédagogiques, le partenariat autour de l'école et le dialogue avec tous les partenaires par l'organisation des revues annuelles conjointes ;
- Elaborer un plan sectoriel global, avec l'appui technique de l'IPE/UNESCO, pour la période 2016-2025 et, y inclure des mesures spécifiques de prévention et de réduction des risques liés aux conflits et catastrophes naturelles.